

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 269

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne
Hebdomadaire romand
N° 269 25 avril 1974
Onzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année: 33 francs
jusqu'à fin 1974: 21 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Daniel Delley

269

Domainede public

Fête et défaite

Bien sûr, le 1^{er} Mai, c'est la fête. La fête des travailleurs. Qui ont droit ce jour-là à la « une » des grands journaux d'information. Une fois n'est pas coutume. Et dans les périodiques de gauche, c'est le rappel des heures chaudes, l'évocation du coude à coude fraternel, de l'unité dans la lutte et de la solidarité internationale, sur toile de fond de revendications, de la réduction de la durée du travail au maintien du pouvoir d'achat, en passant par la participation.

Il ne s'agit pas de refuser la fête, et son agressivité quelque peu usée et folklorique, au nom du combat; mais comment nier que le combat devient primordial, en cette période qui, de l'avis de tous les exégètes sérieux, est un tournant économique et social ? Et que l'on ne s'y trompe pas ! Impossible de mobiliser aux côtés de la droite qui, mettant l'accent sur les difficultés de la société capitaliste, soulignant la baisse de pression de l'économie, appelle à serrer les rangs autour des drapeaux d'une minorité de privilégiés soucieux de maintenir leurs avantages.

Le climat n'est plus celui de l'après-guerre, celui de l'unité du pays pour la relance du pays. La Suisse de 1974 est loin de cette unité-là. S'en rendre compte, c'est analyser par exemple le programme gouvernemental pour le redressement des finances fédérales (voir en dernière page) qui tend à pénaliser les revenus modestes... au nom du bien-être général. Et ce n'est pas tout ! La droite et le patronat prônent des projets antisociaux, telle la remise en cause de la compensation intégrale du renchérissement. On voit bien, dans la foulée, qui va payer, au premier chef, la facture de la hausse des matières premières.

Si le 1^{er} Mai est l'heure du bilan, il doit permettre à la gauche de constater que le patronat, après des années de haute conjoncture, est en situation d'imposer ses caprices minoritaires à la masse des travailleurs. Que l'on songe aux batailles enga-

gées, révision de l'assurance-maladie ou mise sur pied du deuxième pilier. Sur le plan politique, la droite maîtrise parfaitement les instruments de son pouvoir et domine les institutions parlementaires, jouant notamment les initiatives populaires les unes contre les autres.

Et même si l'on reconnaît aux appareils syndicaux une manifeste influence, jusqu'ici, sur la vie économique, ce poids acquis patiemment s'avère à l'usage être d'abord un os à ronger pour les travailleurs pendant le repas de l'expansion, un dérivatif à l'inégalité croissante: au gré du bon vouloir de la droite et du patronat, et passée la période des vaches grasses, les avantages de la politique des conventions collectives et de la concertation pourront disparaître. Les syndicats, n'étant plus les interlocuteurs privilégiés d'autan, seront donc entraînés à remettre en question leur pratique traditionnelle: la paix du travail ne peut pas être que l'instrument des profits d'une minorité.

Un constat de défaite donc, négatif en tout cas, au vu de l'inflation dans ses caractéristiques néo-capitalistes. Dans un tel rapport de forces, la gauche ne peut prendre en charge un programme de compromis, mais elle se retrouvera derrière des propositions alternatives, dont le développement, puis la mise en pratique, seront son combat propre (les syndicats retrouveront leur véritable force en se concentrant sur la défense des intérêts des travailleurs, à l'écoute des revendications de la base).

Des propositions ? Nous avons esquissé un programme économique socialiste ici même (DP 265). Pour commencer, mettre fin à l'économie de gaspillage (halte aux faux frais économiques !), et ensuite, notamment, dans le cadre du capitalisme privé, instaurer un contrôle de l'autofinancement des entreprises et par conséquent un droit des travailleurs sur la plus-value des sociétés.